

ABONNEMENT.

Un an... Six mois... Trois mois... Poste: Un an... Six mois... Trois mois

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A NEW-YORK, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c. Réclames, 40 c. Faits divers, 15 c. RÉSERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. JAVAS-LAFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Mai 1879

Chronique générale.

LE DISCOURS DE M. CLÉMENTEAU A LA RÉUNION DU CIRQUE FERNANDO.

M. Clémenteau a exposé dimanche, au cirque Fernando, devant plus de 3,000 spectateurs, le programme de l'extrême gauche.

On remarquait sur l'estrade un grand nombre de conseillers municipaux et de notabilités radicales. Blanqui a été nommé par acclamation président d'honneur, et la séance s'est ouverte sous la présidence effective du citoyen Lafont.

M. Clémenteau a commencé par faire un résumé rapide des travaux de la Chambre, indiquant la part qu'il y a prise, et, chemin faisant, il s'est livré à la critique la plus amère et la plus dédaigneuse des actes du gouvernement.

« Je n'hésite pas à le déclarer, a dit M. Clémenteau, ce gouvernement a manqué à tous ses devoirs. Le suffrage universel avait porté la République au pouvoir, c'est-à-dire les partisans avérés d'un programme: Réforme administrative par le changement des fonctionnaires hostiles, réforme judiciaire par le changement des lois hostiles, et rien de sérieux n'a été fait dans ce sens. »

M. Clémenteau a abordé ensuite la série des questions qui occupent l'opinion publique depuis quelque temps: les libertés de la presse, de réunion et d'association, l'enseignement public, l'amnistie, l'élection Blanqui et la mise en accusation des ministres du 16 Mai.

M. Clémenteau a fait remarquer, relativement à la liberté de la presse, que les journaux républicains sont autant frappés que précédemment; que les réunions ne peuvent avoir lieu qu'avec une autorisation préa-

lable. Il trouve mauvais que les capitaux aient le droit de s'associer et que les intelligences n'aient pas ce droit. Il s'indigne que le duc de Broglie et les ministres du 16 Mai soient amnistiés, tandis que Blanqui, « l'illustre prisonnier de Clairvaux, est en prison ». Il prétend que Blanqui a été illégalement condamné à la détention dans une enceinte fortifiée, alors que le Code pénal en dispense formellement les sexagénaires.

Enfin, M. Clémenteau dit que M. Ferry, un insurgé du 4 septembre, et ses collègues du ministère, ont peur de Blanqui, ce vaillant républicain, cet insurgé du 31 octobre, et que c'est pour cela qu'il n'a pas été compris dans l'amnistie.

« Oui, ils ont peur de Blanqui! s'est écrié M. Clémenteau. Le gouvernement ne veut pas effrayer... mais effrayer qui? Les ennemis de la République! (Bravos frénétiques.) Oui, il le craint, puisqu'il se propose d'attendre, pour le gracier enfin, les trois mois durant lesquels la grâce s'appelle amnistie, afin qu'il ne puisse pas reprendre ses droits civils. Le gouvernement a reçu déjà cinq avertissements: pétitions, démarches, candidatures, votes, etc., et toujours il se refuse de mettre en liberté cet homme que quarante ans de souffrances n'ont pas courbé, et qui est resté sans tache! Puis, une fois l'élection faite, il a refusé de l'insérer à l'Official. Pour le gouvernement, cette élection n'existe pas! (Applaudissements)... Il y a là une tentative abominable de pression que je dénonce au pays! (Bravos prolongés) un excès de pouvoir!... (Oui, oui!) »

M. Clémenteau a terminé son discours au milieu des acclamations de l'assemblée, et une quête a été faite à la sortie en faveur des amnistiés de la Commune.

Il n'est plus question aujourd'hui de la retraite de quelques-uns des membres du cabinet, comme on l'avait annoncé primitivement. M. Grévy a formellement déclaré qu'il n'accepterait en ce moment aucune démission.

Le ministère a résolu d'accepter la discussion dans le plus bref délai de l'interpellation de M. Lockroy. Le cabinet, dans une déclaration collective, fera connaître l'avis du gouvernement sur toutes les questions qui sont à l'ordre du jour.

Nous lisons dans les Tablettes d'un Spectateur:

« On dit M. Gambetta fort mécontent et inquiet. Il blâme très-haut les intransigeants d'une part, et de l'autre la faiblesse des modérés. On le dit disposé à se retirer pendant quelque temps de la vie politique active. Nous reproduisons ces bruits sous toutes réserves; mais il est certain que la popularité de l'ex-dictateur a étrangement diminué depuis le 5 janvier; l'on comprend qu'il cherche une nouvelle voie. »

Mais on annonce qu'hier et aujourd'hui M. Gambetta a eu de longues entrevues avec des députés des gauches.

Un télégramme du Cap en date du 28 avril et transmis hier de Londres, annonce que lord Chelmsford et le Prince impérial sont partis pour Kambula, dans la direction du Nord, en avant d'Utrecht (c'est-à-dire dans la direction de l'ennemi).

Aucune inquiétude, après ces dernières nouvelles, ne peut plus subsister sur la santé du Prince. (Le Pays.)

Un journal affirme que les lois Ferry sont assurées d'une majorité de vingt voix au Sénat.

Nous tenons de source sûre qu'on est beaucoup moins rassuré que cela dans le sein du gouvernement. Lundi matin, au conseil des ministres, M. J. Ferry a déclaré qu'il avait besoin du concours effectif de tous ses collègues; que si quelques-uns d'entre eux semblaient opposés à ses projets, il pourrait bien n'avoir pas la majorité dans la seconde Chambre.

L'attention des préfets vient d'être appelée, par une circulaire ministérielle, sur tous les comités catholiques ou comités d'ouvriers catholiques qui fonctionnent et agissent dans les départements, avec invitation d'en rendre compte immédiatement par dépêche télégraphique.

On lit dans la Gazette de France:

« Nous croyons savoir que la question de la réintégration dans leurs grades des amnistiés de la Commune qui avaient été rayés de la Légion d'Honneur a été résolue dans le sens affirmatif. La question a été portée au conseil de l'Ordre par le ministre de la guerre, à l'occasion de l'intendant Brissy.

Le conseil de l'Ordre, en réintégrant les amnistiés, s'est conformé aux précédents; il n'a soulevé aucune objection, n'ayant pas à apprécier le caractère politique de la mesure d'amnistie.

Le ministre de la guerre ayant rétabli M. Brissy dans ses fonctions d'intendant et ne l'ayant pas mis à la retraite par mesure disciplinaire, le conseil de l'Ordre n'a pas eu à examiner s'il convenait de suspendre ou de priver cet amnistié de sa décoration; il l'a réintégré purement et simplement. »

Le Moniteur de l'armée annonce que par décret rendu sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, le 3 mai courant, M. le duc de Penthièvre (Pierre-Philippe-Jean-Marie d'Orléans), lieutenant de vaisseau démissionnaire, a été nommé à un emploi de lieutenant de vaisseau dans la réserve de l'armée de mer.

Nous avons reproduit le texte d'une conversation que M. Blowitz, correspondant du Times et l'un des familiers du ministère français, a eue à Clairvaux avec M. Blan-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN BON SAMARITAIN.

(Suite.)

VI.

Une obscurité profonde remplissait encore les vallées, et à peine pouvait-on distinguer le premier rayon de l'aurore sur les sommets couverts de neige. La tourmente avait cessé à l'approche du jour.

Voici venir d'Andermatt, par les hauteurs escarpées de l'Oberalp, une petite caravane qui a passé la nuit dans les larmes et l'insomnie.

C'est Marthe avec son nourrisson sur le bras, et la vieille mère de Jost conduisant par la main la petite étrangère. Il y a bien peut-être un pied de neige; mais Marthe redouble d'efforts pour avancer, bien que la sueur coule déjà en grosses gouttes de son front, et qu'elles n'aient pas encore gravi la dixième partie de la hauteur; Andermatt est toujours là à leurs pieds, dans la sombre profondeur de la vallée.

« Je n'en peux plus! dit la vieille mère en soupirant et s'accroupissant dans la neige; je n'en

peux plus, quand bien même il s'agirait de ma vie et que je ne devrais plus revoir la bonne et franche figure de mon pauvre fils!... Oh! vieille et inutile créature que je suis!

— Retourne à la maison, cousine, fit Marthe d'une voix entrecoupée par sa pénible respiration; rentré au logis, j'irai bien seule... Quelle nécessité y a-t-il que tu viennes? Ce n'est pas Jost, continua la malheureuse femme en sanglotant, c'est Conrad, Conrad seul...

— La douleur est quelquefois égoïste. — Oui, j'ai trop présumé de mes forces, reprit la cousine hors d'haleine; il faut que je retourne sur mes pas si je ne veux pas être pour toi un embarras. Que le bon Dieu l'accorde les forces nécessaires, ma pauvre Marthe, et qu'il te réserve toutes ses consolations... Allons, adieu et bon courage; je vais ramener la petite fille.

— Non, non, grand'mère, interrompit l'enfant en retirant précipitamment sa main. Dans mon pays, j'ai souvent passé des montagnes, et je le ferai encore aujourd'hui, car le « bon homme » m'attend.

— La pauvre femme se mit à pleurer. — Va, mon enfant, dit-elle... va; je retournerai seule. Embrasse Jost de la part de sa mère; s'il doit mourir, lui aussi, je ne demeurerai pas longtemps sur cette terre... Que Dieu vous accompagne!

Les voyageuses avaient depuis longtemps disparu dans le crépuscule, et la bonne parente regardait encore, pleurant et la prière aux lèvres, dans la direction qu'elles suivaient. Enfin, elle reprit en chancelant le chemin du village.

Cependant le brouillard fuyait dans les gorges des montagnes, dont les sommets rougissaient sous les feux de l'aube naissante; et au milieu de cette nature morte, pas un bruit, pas un cri, pas même la trace à demi effacée des chamois, qui avaient cherché sous la neige un abri contre la tourmente!

Combien étaient différents les sentiments qui l'animaient, pauvre Marthe, le jour où tu descendais gaiement ce sentier au bras de ton fiancé, contemplant avec joie, de ces hauteurs, les prairies verdoyantes de la nouvelle patrie! Alors le printemps et ses fleurs émaillaient les vallées; les sommets, couverts de neige et dorés par le soleil, couronnaient les sombres masses des rochers comme les blanches roses paraient ce jour-là ta noire chevelure. Les alpages se déroulaient devant tes yeux avec toute la richesse de leurs couleurs variées, avec les parfûts de leurs fleurs... Et aujourd'hui!... Vois-tu, là... n'est-ce pas la paroi de rocher derrière laquelle les amis de Conrad s'étaient embusqués pour te saluer de leurs salves joyeuses et des sons de la corne des Alpes? Voici le sentier qui contourne la-bas vers Rueraas; le jour de tes noces, il te conduisit vers la joie et le bonheur, tandis qu'aujourd'hui!...

Marthe infortunée!... il te mène vers la place sanglante où ton malheureux mari va être mis à mort injustement!... Oh! redouble d'efforts, ne perds pas un instant, ou tu n'arriveras que quand ses yeux éteints ne pourront plus t'envoyer un regard d'adieu; lorsque ses lèvres, à jamais muettes, seront incapables de te consoler par la douce espérance du revoir au ciel!

Aiguillonnée par ces pensées poignantes, Marthe montait, montait toujours. Le soleil éclairait alors de toute sa force les éblouissantes nappes de neige; mais il y avait devant ses yeux, comme un réseau vapoureux qui ne lui permettait de distinguer les objets que comme les entrevoyent les yeux à demi fermés des personnes qui s'endorment; ses membres harassés ne secondaient plus l'ardeur de sa volonté.

— Encore cette dernière hauteur, dit-elle d'une voix brisée, et nous verrons la vallée s'ouvrir devant nous.

Les deux voyageuses entendaient l'une et l'autre les battements de leurs cœurs et sentaient sur leurs tempes les pulsations de la fièvre. Enfin elles ont gagné le sommet, atteint un petit plateau; mais Marthe a beau regarder, on ne voit s'ouvrir aucune vallée. A leurs pieds brille comme un miroir un lac des Alpes, et sur la rive opposée s'élèvent jusqu'au ciel des rochers à pic qui forment une barrière infranchissable.

qui; nous trouvons aujourd'hui dans la Révolution française la rectification que voici, qui émane évidemment de M. Blanqui lui-même. Interrogé, en effet, par ses sœurs dans leur dernier voyage à Clairvaux, Blanqui leur a déclaré ce qui suit, en les autorisant à le répéter :

« Un charbonnier est maître en sa maison, un séquestré, non.

» Je n'étais prévenu de rien, je me suis trouvé soudainement en présence du cortège habituel des fonctionnaires chargés de missions à Clairvaux, inspecteur général, préfet, etc. C'était le directeur de la prison, accompagné du gardien-chef et d'autres gardiens. Tout le monde s'est retiré presque aussitôt, me laissant en tête-à-tête avec l'échantillon le plus grotesque et le plus répugnant que j'aie vu de l'espèce humaine : un sphéroïde ambulatoire surmonté d'une petite tête.

» Quant aux faits rapportés dans le récit, ils sont totalement travestis et défigurés. La tactique de Blowitz, outre la forme interrogative, est de prêter à son interlocuteur l'initiative des sujets qu'il met lui-même sur le tapis. C'est ainsi qu'il a procédé, en ce qui concerne MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Bixio, Jules Simon et le général Trochu, dont il vantait la capacité militaire. Je lui ai répondu que toute la réputation de Trochu lui venait de ses livres, comme celle du général Mack, réputé, grâce à ses ouvrages sur l'art de la guerre, le premier tacticien de l'Europe jusqu'au jour de ses déconfortures sur le champ de bataille.

» Le sieur Blowitz, avec la science historique d'un reporter du Times, a pris Monk pour Mack; Monk le traître, restaurateur du roi Charles II d'Angleterre, pour Mack, le général autrichien, capitulé à Ulm, en 1805. Et tout le reste de ses racontars est à l'avenant.

On lit dans le *Moniteur* :

Nous avons reproduit une note dans laquelle il était fait mention d'un acte d'indiscipline commis à l'école de gymnastique de la Faisanderie. Nous apprenons aujourd'hui qu'à la suite de cet acte d'indiscipline, plusieurs élèves ont été renvoyés dans leur régiment.

Dix caporaux ont été cassés et douze sous-officiers ont été suspendus de leur grade pendant deux mois; plusieurs autres auront à subir une punition de trente jours de prison.

La distribution du biscuit, qui a été faite réglementairement, a été le prétexte d'une mutinerie qui ne se renouvellera plus, en présence des rigueurs qui viennent d'être employées et qui étaient commandées par la discipline.

AUDIENCE DU PAPE A DE JEUNES OUVRIERS DE PARIS.

On écrit de Rome :

Vingt ouvriers de Paris, du patronage de Notre-Dame de Nazareth, sont arrivés à

— Grand Dieu ! s'écria Marthe paralysée de terreur, nous nous sommes égarés !...

Un frisson glacial agita tous ses membres, ses yeux se voilèrent, puis elle tomba comme inanimée en poussant un cri et étouffant convulsivement le nourrisson contre son sein.

Au cri de douleur qu'avait poussé sa mère, le petit Conradin s'était réveillé. La jeune étrangère, au comble du désespoir, appelait d'une voix déchirante cette femme qui ne pouvait lui répondre. Bientôt elle-même tomba à genoux auprès de Marthe, et une irrésistible torpeur, un sommeil de plomb vinrent clore ses paupières.

L'écho des rochers, répétant un cri au milieu de la solitude, la tira de sa torpeur; elle se releva. L'écho retentit encore une fois... c'est une voix humaine qui appelle; mais l'enfant est trop faible pour répondre... Un religieux et un frère lui apparaissent au-dessus des ondulations de la neige : c'est le père Ambroise qui va chercher et avertir Marthe à Ursern.

(A suivre)

Rome pour rendre hommage à Léon XIII et lui demander sa bénédiction. Ce sont de tout jeunes gens à l'œil pur, au teint rosé, à l'allure à la fois modeste et dégagée. Ils ont cette distinction du peuple, qui n'est pas apprise dans les salons, mais que l'esprit chrétien leur a donnée : distinction préférable à toute autre, reflet extérieur de la bonté intérieure. Pendant quatre ans, ils ont amassé les petites économies qui leur permettent ce voyage rempli d'émotions pieuses, d'enseignements artistiques. Avec la naïveté de leur âge, avec l'amour de leur profession, ils admirent les merveilles de la Ville éternelle. Admirer ces merveilles du génie des siècles, c'est se disposer à les imiter, c'est purifier son intelligence et son goût, c'est s'élever au-dessus des banalités corruptrices du réalisme et fortifier sa volonté contre les mauvaises tendances de l'art moderne.

Avant-hier soir, M. Jules de Boursetty avait obtenu du Pape l'autorisation de présenter ce matin les jeunes ouvriers au Vatican.

A sept heures, tous étaient réunis dans l'oratoire de Léon XIII, et avec eux se trouvaient M. de Boursetty, M. Vasseur, directeur du patronage; M. l'abbé Hello, directeur spirituel; le R. P. Leneuf, vicaire général de M. l'archevêque de la Nouvelle-Orléans; M. l'aumônier du patronage de Boulogne-sur-Mer, et un autre ecclésiastique.

Le Pape s'est revêtu des ornements sacerdotaux, a célébré le saint sacrifice de la messe, a donné la communion aux assistants, sauf aux prêtres; puis, ayant entendu une messe d'actions de grâces, est sorti, disant qu'il recevrait les invités dans le salon qui se trouve entre la salle du Trône et son cabinet de travail.

Là, Léon XIII n'a pas tardé à venir, accompagné de quelques prélats. Il était souriant et paraissait charmé d'avoir à faire cette réception.

Chaque ouvrier avait une carte indiquant son nom, sa profession, la date de son admission au patronage. Passant d'abord devant eux, Sa Sainteté s'arrêtait, disait quelques mots gracieux, s'informait de tout ce qui regardait l'ouvrier.

— Quel est votre salaire, mon enfant? Quelle est la tenue de votre atelier? Êtes-vous libre de remplir tous vos devoirs religieux?

A deux typographes de la maison Firmin Didot :

— M. Firmin Didot, le chef de ce grand établissement, est mort, a dit le Pape. Qui le dirige aujourd'hui?

— Ce sont ses fils, très-Saint-Père.

— Firmin Didot était érudit; il avait travaillé beaucoup et imprimé des ouvrages grecs très-précieux.

Ici, le Pape a cité plusieurs de ces ouvrages, et a demandé si l'on imprimait, en ce moment, quelque œuvre importante.

— Une *Histoire de saint Louis, roi de France*.

— Et le nom de l'auteur?

— Je l'ignore, a répondu l'un des typographes.

— Le manuscrit vient d'une abbaye, a dit l'autre.

— Au fait, a repris finement le Pape, vous êtes chargés, mes enfants, d'imprimer le livre, et non pas de l'écrire.

Et comme les ouvriers ont ajouté que l'édition de cette *Histoire de saint Louis* serait dans le genre de la *Sainte Cécile*, de dom Guéranger, et de la *Vie de Jésus-Christ*, de Louis Veuillot, Sa Sainteté a dit :

— Ce sera donc magnifique.

Léon XIII s'est approché ensuite d'un jeune homme, qui n'est pas ouvrier, mais étudiant à la faculté de droit de l'université catholique de Paris, M. Hello, fils d'un conseiller à la cour d'appel de Paris, et neveu de l'abbé présent à l'audience.

Sa Sainteté a voulu des détails sur les diverses facultés, sur le nombre des élèves de chacune et s'est mis à parler avec vivacité de l'intérêt très-tendre qu'elle porte aux universités catholiques de France.

— J'ai pourtant de grandes craintes...

On devinait la pensée du Pape, et quel-

qu'un a dit :

— La loi Ferry ne passera sans doute pas au Sénat.

Le Pape n'a pas relevé ce mot. Seulement il a ajouté que M. Laboulaye avait vaillamment défendu la liberté; il a loué le rapport de cet homme politique et exprimé le désir que l'autorité des catholiques obtienne le maintien de cette liberté.

Après M. Hello, le Pape a parlé à un jeune

sculpteur, M. Devergne, élève de Chapus, qui a demandé une bénédiction qui le fortifie dans ses travaux et lui fasse obtenir le prix de Rome au concours.

— Oui, je vous bénis, et je fais des vœux pour que le succès de votre œuvre vous amène à Rome, à l'académie de France, où vous maintiendrez les bons principes du patronage de Notre-Dame de Nazareth.

— Voici trois jeunes ouvriers orphelins. Ils vivent comme internes au Patronage, a dit M. Vasseur.

— Eh bien, mes chers, a fait le Pape, dans votre douleur vous avez la consolation du recueillement; vous n'êtes pas troublés par la vie du dehors, et les orphelins ont toujours en Dieu un père, en Marie une mère qui ne les abandonne point et dont nul ne peut leur ravir la tendresse.

Le directeur, M. Vasseur, fournissait des renseignements sur le patronage de Nazareth et sur trois autres patronages de Paris, l'Eme cardinal Nina est entré.

— Monsieur le cardinal, a dit Léon XIII, voyez ces charmantes physionomies françaises; ce sont de jeunes ouvriers chrétiens que la foi et l'amour ont conduits aux pieds de leur Père. Ils sont venus faire leur jubilé à Rome, et je leur ai donné tout à l'heure la sainte communion. Que leur attitude me plaît! Que je suis heureux de m'entretenir avec eux et de les bénir!

Alors s'est passée une scène des plus émouvantes. Un jeune élève architecte s'est prosterné en pleurant à chaudes larmes. Les mains tendues vers le Pape, il s'est écrié :

— Je demande la conversion de mon père. Priez! oh! priez pour lui. Par vous, Dieu accordera tout.

Léon XIII s'est troublé. Autour de lui l'émotion mettait des larmes dans tous les yeux. Il n'a pu retenir les siennes, et se penchant vers l'ouvrier :

— Oui, âme chère, je prierai. Oui. Et vous, continuez de donner à votre père l'exemple de votre vie, et vous contribuerez par là à sa conversion...

Il l'a relevé, et le prenant tendrement par la main :

— Venez avec moi.

Le Pape l'a emmené ainsi dans son cabinet de travail, et est revenu bientôt, le visage attendri, la main sur l'épaule du jeune homme, qui portait de nombreux écrivains de velours aux armes de Léon XIII.

Alors a eu lieu la distribution de ces écrivains, qui contenaient une médaille d'argent à l'effigie du Pape. Chaque ouvrier venant s'agenouiller a reçu le sien, et Sa Sainteté prolongeait à dessein le plaisir de les voir, de les interroger, de leur toucher le front ou de presser leur tête sur sa poitrine. Tous demandaient des bénédictions pour leur famille, pour leurs amis, pour leurs travaux.

— J'aurais à demander une grande faveur à Votre Sainteté, a dit l'un d'eux.

— Laquelle, mon enfant?

— Que Votre Sainteté prie Dieu de m'inspirer la voie que je dois suivre.

— Oui, mon enfant, je prierai; je prierai pour cela. Mais une fois que vous connaîtrez votre voie, vous la suivrez résolument et vous surmonterez tous les obstacles.

On a présenté une adresse de la maison du patronage de Saint-Charles, suivie de 250 signatures.

Le Pape l'a lue, s'est montré touché et a parlé quelques instants au cardinal Nina.

Que disait Léon XIII? Je l'ignore. Mais il était radieux et contemplait ces jeunes gens du peuple, de ce peuple aimé de Dieu, de ce peuple si facile à entraîner au mal, hélas! et si ardent pour le bien. Peut-être songeait-il à la démocratie que l'on égare et à la démocratie fidèle. Mais, fidèle ou égarée, la démocratie est à l'Eglise. Sans cesse, l'Eglise a, comme le Divin Maître, du haut de la croix, les bras tendus vers elle, et l'attend.

— Mes chers enfants, a dit Léon XIII à voix très-haute, vous direz à vos camarades que vous avez vu le Pape; vous leur direz que le Pape aime les ouvriers et les bénit. Et vous, que je bénis aussi comme je vous aime, vous garderez fortement votre foi, et, au milieu du monde, vous ne rougirez jamais de Jésus-Christ.

Les ouvriers se retirèrent :

— Non, ne partez pas encore; il y a parmi vous des ébénistes, des sculpteurs, des ciseleurs, je veux vous montrer le lieu que j'habite. Vous y verrez des objets d'art. Avec une affabilité exquise, Léon XIII a aussitôt fait pour ses bons et généreux ouvriers les honneurs de ses appartements; il

ne traite pas les princes de la sorte. Puis il a donné ordre au maître de la chambre de leur ouvrir toutes les salles, les musées et les jardins du Vatican.

Certes, le souvenir de ce jour restera cher aux ouvriers du patronage de Notre-Dame de Nazareth. Pour nous, nous devons désirer que l'exemple de ces jeunes chrétiens soit imité. Dieu veuille qu'ils aient inauguré, le 7 mai, un mouvement qui s'étende à toute la France, à l'Europe, au monde entier!

Chronique militaire.

LES CERCLES DES SOUS-OFFICIERS.

Il est question d'installer dans toutes les casernes des cercles pour les sous-officiers et les soldats. Le service du génie a déjà reçu l'ordre de rechercher les moyens d'exécution de ce projet. On ne saurait trop applaudir à cette idée, qui sera certainement féconde en heureux résultats. Jusqu'ici, en effet, les hommes de troupe étaient forcés, faute d'un centre de réunion, de rechercher des distractions au dehors, au détriment de leur instruction particulière et souvent de leur santé. Grâce à cette création, ils pourront se distraire et s'instruire dans la caserne même, ce qui leur en rendra le séjour moins triste et moins pénible.

L'ECOLE DES TRAVAUX DE CAMPAGNE.

Le ministre de la guerre a prescrit d'envoyer un capitaine instructeur de cavalerie, par brigade de cette arme, à l'Ecole des travaux de campagne organisée, depuis quatre ans, à Versailles, pour les capitaines d'infanterie, et qui doit s'ouvrir le 4^{er} du mois prochain.

Un de nos abonnés nous pose la question suivante :

Un jeune homme est sous les drapeaux; il passera dans la réserve le 30 juin 1880. Son frère, qui est de la classe de 1879 et qui tirera au sort en 1880, a-t-il droit à la dispense du service militaire?

Réponse. — Les militaires en congé, en attendant l'époque de leur passage dans la réserve, confèrent la dispense à leurs frères.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SAUMUR ET SES TRADITIONS.

La maison du dernier Président de la Sénéchaussée, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Des personnes regardent souvent, avec une curiosité interrogative, un joli hôtel sis au fond d'une cour et au milieu de la rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Il est situé au bas du coteau de Nantilly, entre une ruelle et la rue de la grande Gueule-du-Loup; il porte le n^o 44 de la rue du Pressoir et sert d'habitation actuelle à M. Lizé.

Le style d'architecture propre à cet hôtel est celui en vogue sous Louis XV qui a servi de modèle à la construction des belles casernes de l'Ecole d'équitation, bâties en 1768 pour le logement des *Carabiniers de Monsieur*, les fondateurs de notre établissement militaire.

M. Claude-Thomas Demé du Buisson, dernier président de la Sénéchaussée, le fit bâtir en 1782. Il mourut le 28 février 1794 dans des circonstances néfastes qui ont attristé longtemps cette demeure.

Le fronton triangulaire qui couronne la façade occidentale porte les initiales entrelacées du sénéchal.

Ceux qui visiteront M. Lizé remarqueront avec intérêt, dans le vestibule d'entrée, la rampe en fer qui borde l'escalier conduisant aux étages supérieurs. Elle est l'œuvre d'un serrurier de vieille renommée, le sieur Vinnelli.

Dans l'ornement de cette rampe, il a fait entrer les chiffres 1786, date de l'entreprise, et, au-dessous, deux lettres majuscules indiquant le nom du propriétaire.

La colonne servant de point de départ à la rampe est surmontée d'un vase en cuivre coulé dans les fonderies de Fenet.

M. Demé du Buisson jouissait paisiblement dans son hôtel de ce repos acquis par

une longue et belle carrière, lorsqu'il fut arrêté nuitamment, pendant la Terreur, par des forcenés qui le conduisirent à la maison d'arrêt. C'est là qu'il mourut, ainsi que le constatent les registres de l'état civil de la Mairie.

Voici la teneur de l'acte de décès :

28 février 1794. Demé du Buisson, Claude-Thomas, décédé.

« Aujourd'hui dix ventôse, l'an deux de la République française, une et indivisible, onze heures du matin, devant moy Joseph-Paul Cailleau le jeune, membre du conseil général de la commune de Saumur, nommé provisoirement par délibération dudit conseil du quatre octobre dernier, à l'effet de constater les actes de naissance, mariage et décès des citoyens, est comparu à la maison commune le citoyen Nicolas Lagofin, greffier de la maison d'arrêt, située en la section de l'Unité, faisant pour la citoyenne veuve Bouchard, lequel a déclaré que le sept pluviose est décédé en ladite maison d'arrêt le citoyen Claude-Thomas Demé du Buisson, âgé d'environ soixante-dix ans, lequel décès j'ay vérifié.

Les témoins sont les citoyens Augustin Pasquier et René Grosbois, infirmiers de ladite maison d'arrêt, tous majeurs, qui ont déclaré ne savoir signer, fors le déclarant.

» Lagofin, Cailleau le jeune. »

Nous avons oui dire, il y a longtemps, que la clochette qui surmonte le toit de l'hôtel du sénéchal y fut posée depuis l'événement sus-relaté et dans le but d'appeler du secours dans un quartier alors très-isolé. M. Lizé, propriétaire actuel et octogénaire, nous a confirmé l'exactitude de ces souvenirs : nous les consignons pour éclairer la curiosité des habitants ou des touristes qui s'intéressent encore au vieux Saumur.

PAUL RATOUIS.

MM. les curés et tous les ecclésiastiques de la ville et du canton de Saumur ont envoyé à M. l'Evêque d'Angers l'Adresse suivante :

« Monseigneur,

« A peine les gardiens naturels des libertés publiques eurent-ils manifesté le dessein de nous dérober la plus chère de ces libertés et la plus nécessaire, la liberté d'enseignement, qu'aussitôt et le premier, Monseigneur, vous avez protesté au nom de la religion, de la justice et du bon sens.

« Lorsque Votre Grandeur a parlé avec l'autorité qui lui appartient et cette éloquence que nos adversaires eux-mêmes sont forcés d'admirer, le devoir de vos prêtres est tout tracé et facile à remplir. Il leur suffira d'affirmer qu'ils adhèrent respectueusement et pleinement aux paroles de leur illustre Evêque.

« Avec vous, Monseigneur, avec Nosseigneurs les Evêques, fondateurs de l'Université d'Angers, nous protestons énergiquement contre tout projet de loi tendant à compromettre l'existence ou le développement de votre grande œuvre catholique.

« Avec vous, nous demandons que l'on ne rende pas impossible aux parents chrétiens l'exercice d'un droit deux fois sacré, le droit de choisir les instituteurs et les professeurs de leurs enfants.

« Avec vous, Monseigneur, nous demandons que l'on ne fasse pas à Jésus-Christ, à l'Eglise, à la France catholique, l'horrible injure de déclarer indignes d'enseigner la jeunesse les vaillants chrétiens qui s'engagent à vivre en commun suivant la perfection évangélique; surtout lorsque ces religieux que l'on voudrait proscrire, lorsque leurs élèves n'ont cessé, la France entière en témoigne, de donner, dans la vie civile et sur les champs de bataille, les plus magnifiques exemples de foi, d'honneur et de patriotisme.

« Avec vous, Monseigneur, nous protestons contre toute parole et toute mesure tendant à établir une sorte de séparation et d'antagonisme entre le bas et le haut clergé, les simples prêtres et leurs évêques, entre les prêtres séculiers et les membres des congrégations religieuses. A des postes différents, mais tous sous le même drapeau, la croix, obéissant au même chef, Léon XIII, nous combattons pour la même vérité; tous également prêts à sacrifier nos vies, s'il le fallait, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la France. Les religieux sont nos frères, nos meilleurs auxiliaires et nos modèles; les Evêques sont nos pères et nos guides dans

la foi. Dieu lui-même a formé ces liens et nulle force humaine ne les pourra briser. Laissez-nous ajouter, Monseigneur, que vos prêtres, fiers de vous sentir à leur tête, heureux d'être associés à vos glorieux travaux, à vos incessants combats, appellent et saluent en espérance le triomphe auquel notre grand Evêque aura contribué pour une si noble part.

« Dans ces sentiments, Monseigneur, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre profond respect et de notre entière soumission. »

(Suivent les signatures.)

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Audience du lundi 12 mai.

Dans la nuit du 11 au 12 mars dernier, le nommé Joseph Gardet, âgé de vingt-deux ans, se présentait à la maison habitée par la femme Favreau, à Saumur; mais celle-ci refusa de le recevoir. Quelques heures plus tard, il escalada une grille en bois qui sert de clôture à la maison voisine, gagna le mur qui sépare les deux habitations, monta sur le toit et descendit dans la cour de la maison de la femme Favreau.

Il pénétra d'abord dans un appartement situé au rez-de-chaussée et déplaça plusieurs pièces de linge. L'obscurité ne lui permettant pas de continuer utilement ses recherches, il monta l'escalier et se dirigea vers une chambre du troisième étage, encore éclairée et occupée par la fille Madié et le sieur M...; il ouvrit la porte avec précaution, entra sans bruit et s'empara, sans être aperçu, d'une montre en argent, d'un pantalon et d'un gilet appartenant au sieur M... Dans une des poches du gilet se trouvait une somme de 12 fr. environ.

M. Hourse, commissaire de police, ne tarda pas à apprendre que Gardet avait fait vendre la montre du sieur M...; Gardet fut arrêté; il portait encore le pantalon qu'il avait dérobé. En présence des résultats, l'accusé se détermina à faire des aveux.

Gardet a déjà subi deux condamnations pour vol et abus de confiance; il ne travaille pas régulièrement et est signalé pour sa mauvaise conduite.

Le défenseur M. Follenfant est assez habile pour obtenir à son client le bénéfice des circonstances atténuantes. La Cour, après la délibération du jury, condamne Gardet à 5 ans de prison, aux frais et à restitution des objets volés.

THEATRE DE SAUMUR.

M. MAUBANT, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française, paraîtra demain jeudi sur notre scène dans *Louis XI*, tragédie de Casimir Delavigne.

Le grand artiste est trop universellement connu pour qu'il soit nécessaire d'exalter son magnifique talent; c'est un maître dans l'art de bien dire et l'une des principales illustrations dramatiques de l'époque.

Combien de rôles M. Maubant a-t-il joués et créés au Théâtre-Français! Corneille, Racine, Molière, sont ses principaux auteurs; mais il excelle également dans les comédies et tragédies contemporaines.

Nous le répétons, c'est pour nous une véritable bonne fortune de pouvoir applaudir à Saumur un aussi habile interprète, surtout dans un ouvrage très-remarquable et qui n'a pas été représenté ici depuis le mois de juillet 1846, par le célèbre Ligier.

MONTREUIL-BELLAY. — Dimanche dernier, un affreux accident est arrivé à Montreuil-Bellay.

Deux jeunes gens attelaient pour la première fois à une charrette un cheval qu'ils connaissaient peu. Nos dresseurs maintenaient l'animal par les guides, en se tenant de chaque côté de lui.

L'un d'eux, à bout de forces, lâcha prise. L'autre, du nom de Royer, grand et fort jeune homme de vingt ans, mais qui avait eu l'imprudence d'enrouler les guides autour de son poignet, fut projeté le long d'un mur où il fut écrasé par la charrette.

Le malheureux jeune homme n'a survécu que quelques instants à cet horrible accident.

Quant au cheval, il est allé se heurter un peu plus loin à une barrière du chemin de fer qui l'a arrêté dans sa course désordonnée.

UN DRAME INTIME A POITIERS.

Un triste événement a causé lundi une vive émotion à Poitiers.

Les époux Moncourier, fabricants de parapluies à Poitiers, rue de l'Ancienne-Comédie, âgés l'un de

24 ans et l'autre de 30 ans, voyaient depuis quelque temps, par suite du mauvais état de leurs affaires, arriver une catastrophe inévitable. Espérant conjurer l'orage qui les menaçait, ils s'étaient rendus samedi dernier à Paris, pour supplier leurs créanciers de leur accorder quelque répit.

Le lendemain ils revenaient à leur domicile au milieu de la nuit, le cœur brisé et en proie au plus grand découragement. Le jour suivant ils allaient être déclarés en faillite. Pendant le trajet de Poitiers à Paris ils résolurent d'en finir et formèrent le projet de se jeter dans la Loire en passant à Tours. Ils ne purent pas accomplir leur dessein; mais, résolu à mourir ensemble, aussitôt arrivés chez eux ils se mirent en devoir d'exécuter leur funeste projet.

Après s'être renfermés dans leur chambre, ils allumèrent deux vases remplis de charbon qu'ils placèrent près de leur lit, se couchèrent, et, s'étant dit un dernier adieu, ils attendirent la mort.

Près d'eux était un revolver à six coups chargé et dont devait faire usage celui d'entre eux que l'acide carbonique aurait épargné.

Les heures s'écoulaient sans que rien pût donner l'éveil aux ouvriers de la maison. Mais tout à coup on entendit un grand bruit et une porte s'ouvrit avec fracas. En même temps on vit apparaître une femme, les yeux hagards, le visage tout décomposé, qui tombait bientôt inanimée dans les bras de celui qui était venu le premier à sa rencontre.

C'était la dame Moncourier.

Dans les premières convulsions de la mort elle avait roulé de son lit à terre et, dans sa chute, elle était tombée sur le brasier qui l'avait fortement brûlée à une jambe. La douleur qu'elle avait ressentie avait éveillé en elle l'instinct de la conservation et l'avait poussée à ouvrir la porte de sa chambre. Des soins énergiques n'ont pas tardé à la ramener à la vie. Quant à M. Moncourier, tous les soins furent inutiles. Il était mort.

Les époux Moncourier étaient mariés depuis deux ans à peine. Ils n'ont pas d'enfant. La femme avait apporté en dot à son mari une somme qu'on n'estime pas à moins de cent mille francs.

Comment cette somme a-t-elle été engloutie? Nous ne saurions le dire, sans révéler ici de cruels souvenirs dans cette famille si profondément affligée.

Le tribunal de commerce a déclaré lundi en état de faillite la dame Moncourier et confié sa personne à la garde d'un huissier. Les scellés ont été aussitôt apposés à son domicile.

(Journal de la Vienne.)

On écrit de Langeais au *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Jeudi dernier, vers huit heures du soir, une femme, Marie Abrazay, se présentait pour acheter du pétrole dans le magasin d'épicerie de la femme Tabuteau, demeurant à la Chapelle. Le sieur Jacques Bureau, père de la femme Tabuteau, vieillard infirme, était seul à la maison. Ne pouvant servir lui-même la marchandise, il pria Marie Abrazay de prendre elle-même le vase contenant le pétrole. Pendant ce temps il éclairait l'acheteuse.

« La lumière, qu'il tenait d'une main tremblante, mit le feu au dangereux liquide, qui se répandit aussitôt sur ses vêtements. Marie Abrazay l'entraîna au dehors et appela les voisins. En peu d'instants on parvint à étouffer les flammes qui enveloppaient le malheureux vieillard. On s'occupa ensuite d'éteindre le feu qui s'était déclaré dans le magasin.

« Les brûlures que Bureau a reçues sont extrêmement graves, et il y a lieu de craindre pour sa vie. »

Effondrement d'un plancher. — On nous annonce, dit la *Revue de l'Ouest* de Niort, qu'un accident, dont les suites ont été très-graves, est arrivé dimanche à Mauzé (Deux-Sèvres).

M. de la Porte, député, avait réuni un certain nombre d'électeurs républicains au premier étage d'une maison pour faire une conférence.

A la fin de la séance, l'enthousiasme était à son comble. Des jeunes gens se mirent à chanter la *Marseillaise*, à danser, si bien que tout-à-coup le plancher s'effondra. Dans la bagarre, il y eut plusieurs personnes grièvement blessées, des jambes cassées, des côtes enfoncées, des contusions.

Des secours furent alors organisés, et il fallut près d'une heure pour opérer le sauvetage des malheureux enfouis sous des débris de planches et de poutres.

L'inauguration de la ligne du chemin de fer de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande a eu lieu lundi avec un plein succès.

Les amis et connaissances des familles MAUBERT et NEUSTEDT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre pour assister au convoi funèbre de M. MAUBERT, décédé au Mello (Oise), sont priées de se joindre au deuil qui s'assemblera demain jeudi 15 mai, à 10 heures 1/2 du matin, dans l'église de Nantilly de Saumur.

Le service sera célébré le lundi 26 mai, à 10 heures, dans la même église.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

JEUDI 15 Mai 1879.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE donnée par

M. MAUBANT

Sociétaire de la Comédie-Française.

LOUIS XI

Drame historique en 5 actes, de Casimir DELAVIGNE.

M. MAUBANT remplira le rôle de Louis XI.

Distribution : Louis XI, M. MAUBANT; le duc de Nemours, M. CANDE; Coitier, M. BOLNAY; François de Paule, M. VIALDY; Commynes, M. DERIEUX; le comte de Dreux, M. BRIZARD; Olivier le Dain, M. BRELET; Tristan, M. LAUZONI; Marcel, M. DACHREUX; le Dauphin, M. GERALD; Marie, M. VASSER; Marthe, M^{lle} JENNY ROSE. Chevaliers, bourgeois, Ecossais, soldats, paysans, etc., etc.

Bureaux à 7 h. 1/4; rideau à 7 h. 3/4.

Le prix des places ne sera pas augmenté.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

QUESTIONS AGRICOLES.

L'AVOINE NOIRE DE TARTARIE.

M. Quillet, cultivateur à Ecoen, dans l'Eure, a essayé l'année dernière une nouvelle variété d'avoine, sur laquelle il donne des détails intéressants. Cette nouvelle avoine est connue sous le nom d'avoine noire de Tartarie.

« Les résultats qu'elle a donnés, dit-il, ont dépassé mes espérances. La hauteur de cette avoine était en moyenne de 1^m 80; quoique semée dans un champ ayant produit l'année précédente une récolte de blé, elle n'a reçu aucun engrais artificiel. Cette avoine, malgré sa grande hauteur, n'a pas éprouvé la moindre verse, la paille étant très-forte. J'avais à côté de l'avoine de France, qui était presque moitié moins longue et qui était couchée dans tous les sens par la violence des vents.

« J'ai semé cette avoine assez tardivement, l'année dernière, à cause du mauvais temps, c'est à dire au mois d'avril, et malgré cela elle était encore mûre la première; elle est unilatérale, c'est-à-dire que tout l'épi est d'un seul côté. »

La culture de cette nouvelle avoine semble donc très-recommandable; les cultivateurs d'initiative feront bien de l'expérimenter.

Faits divers.

Une singulière trouvaille. — Un ouvrier, en creusant un puits, a trouvé une paire de souliers monstrueux. Leur poids est de 8 kilogrammes, leur longueur de 35 centimètres, leur largeur de 30 centimètres.

D'après les savants, ces souliers, qui devaient être la chaussure de la troupe au quinzième siècle, seraient enfouis depuis 1677, c'est-à-dire depuis la prise de Valenciennes par Louis XIV.

Une curieuse information donnée par notre confrère Prével, du *Figaro*:

Les derniers bourgeois qui jugent encore le théâtre comme un enfer pavé de mauvaises intentions seront sans doute étonnés en lisant les curieux détails que nous envoie notre correspondant spécial de Marseille :

« Cette année, la plupart des artistes dames du Grand-Théâtre de Marseille se faisaient remarquer par leur vie régulière et leurs habitudes de piété. Tous les dimanches, on voyait à l'église Saint-Charles (paroisse du quartier du Grand-Théâtre) : M^{lle} Leslino, chanteuse Falcon; M^{lle} Hamann, chanteuse légère (un second prix du Conservatoire de Paris d'il y a trois ans); M^{lle} Leavington, contralto; M^{lle} Edwige Forlani, première danseuse.

« Le lundi de Pâques, M^{lle} Hamann, sortant de jouer *Inès*, de l'*Africaine*, en matinée, courut aux vêpres recevoir la bénédiction.

« Mardi dernier, M^{lle} Leslino est montée au sanctuaire de la Vierge-de-la-Garde, offrir une couronne en reconnaissance de celles qu'elle a reçues, et elle a chaaté, avec l'autorisation du clergé, un *Ave Maria* et un *Pater Noster*.

Une manière comme une autre de protester au théâtre contre les lois Ferry !

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 MAI 1879.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	79	43		Crédit Foncier colonial	380			Canal de Suez	731	25	1 25
3 % 1/2	81	55		Crédit Foncier, act. 500 f.	708	50		Crédit Mobilier esp.	685	7	50
4 1/2 %	109	80		Obligations foncières 1877	376	50		Société autrichienne	570	25	
Obligations du Trésor	113	42		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	680			OBLIGATIONS			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	518			Crédit Mobilier	477	50		Orléans	379		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	50		Crédit Foncier d'Autriche	680	45		Paris-Lyon-Méditerranée	378		
1865	533			Est	710	1 95		Est	379		
1869, 3 %	411			Paris-Lyon-Méditerranée	1132	50		Nord	382		
1871, 3 %	403			Nord	803			Ouest	377	50	
1875, 4 %	330			Orléans	1495			Midi	377		
1876, 4 %	590			Ouest	1185	3 50		Paris (Grande Ceinture)	374		
Banque de France	8040			Compagnie parisienne du Gaz	1967	50		Paris-Bourbonnais	377	50	
Comptoir d'escompte	795			C. gén. Transatlantique	593	14 50		Canal de Suez	565		
Crédit agricole	480										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 9 décembre)
DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
4 — 45 — — — — — omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 10 — — — — — omnibus.
7 — 15 — — — — — omnibus.
10 — 37 — — — — — omnibus.
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — omnibus.
13 — 40 — — — — — omnibus.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 48 — — — — — omnibus-mixte.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

SAISON D'ÉTÉ 1879

A LA BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

GRANDE MISE EN VENTE DE NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Par suite de l'extension toujours croissante de ses affaires, la MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE vient de créer deux nouveaux magasins au premier, l'un affecté au rayon de vêtements noirs et l'autre aux rayons de costumes enfants et jeunes gens. Cette maison se recommande par le choix et le grand assortiment de ses vêtements, qui sont irréprochables sous le rapport de l'élégance, de la solidité et surtout du bon marché.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

Etudes de M^e LE BLAYE et de M^e MEHOUSAS, notaires à Saumur.

ADJUDICATION

Sur licitation de succession de M. Léon MORICET,
Le dimanche 25 mai 1879, à midi.

Par le ministère desdits notaires et en l'étude dudit M^e LE BLAYE.

D'UNE PROPRIÉTÉ IMPORTANTE

EN BATIMENTS ET TERRAINS

Ancien Couvent des Visitandines, Ville de Saumur, port Gigogne, sur la Loire et rue des Capucins, à proximité de la gare d'Orléans. On pourra diviser. On pourra traiter avant l'adjudication. Facilités de paiement. S'adresser auxdits notaires. (228)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite.

UN JARDIN BIEN AFFRUITÉ AVEC PAVILLON

Situé à Saumur, montée du Fort, Joignant d'un côté M. Proust et de trois autres côtés des rues. Contenance : 8 ares 40 centiares. S'adresser, pour traiter, à M. Grosnois, ancien menuisier à Beaufort, et, pour visiter, à M. MARÉCHAL, charpentier, place Saint-Nicolas, à Saumur. (206)

A LOUER

TRÈS-BELLE MAISON

D'HABITATION

Sise à Grange-Couronne, commune de Saint-Lambert des-levées. S'adresser, pour traiter, soit au locataire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, à Saumur. (150)

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1879,

LA FERME (EN CONSTRUCTION)

Dite du CARREFOUR-ROSIÈRE Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à M^e DENBAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties. Rue de Bordeaux, n^o 32.

Rez-de-chaussée, premier et second étages. S'adresser à M. RUSSON, épicière, quai de Limoges, n^o 38. (66)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 4,

Actuellement occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, qui l'habite, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLE MAISON

Rue d'Orléans, 73, à Saumur.

Cette maison comprend : salle à manger, salon, cuisine, plusieurs chambres à coucher, à feu, au premier et au deuxième étages, cabinets de toilette, greniers sur le tout. Cour, écurie, remise, pompe et caves. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Mors d'inondation.

Rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 1.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

A VENDRE

BEAU ET BON CARROSSIER, excessivement sage, pouvant trainer un fort poids, taille 1 mètre 65 centimètres, bai.

Prix : 1,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE demande une caissière ou un caissier. S'adresser au bureau du journal.

LES NEGOCIANTS EN VINS ayant de grands stocks en mousseux, façon champagne, pour l'exportation, à des conditions très-avantageuses, peuvent soumettre leurs prix et adresser des échantillons à M. E. HAMILTON, à Marseille.

UN COMPTABLE, muni de bonnes références, demande un emploi ou des écritures de quelques heures. S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Génération par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

UN FRANC PAR AN
Le Moniteur
Des Valeurs à Cote
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEILLEUR RENSEIGNÉ
une censure financière, par le Baron LÉON, une revue de toutes les Valeurs, les Arbitrages avantageux, le Prix exact des Coupons, tous les Tirages sans exception, des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
On s'abonne à Paris : 27, rue de Londres.
NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharm.
2, Rue des Lions-Saint-Paul, Paris.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :
Gastrites, Dyspepsies,
Gastralgies, Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC
efficaces pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET